

ANNEXE 1

Formation du Comité National de Gestion la Marque Qualité Tourisme™



Composition du collège permanent des représentants des institutionnels du tourisme en France :

Un représentant des ministères chargés du tourisme,
Un représentant du GIE Atout France,
Un représentant de Destination Région,
Un représentant d'Offices de Tourisme de France,
Un représentant de Tourisme et Territoires,
Un représentant de CCI France,
Un représentant du Ministère chargé de la culture,
Un représentant du Ministère chargé des sports,
Un membre de l'Union des Métiers et des Industries de l'hôtellerie,
Un membre du Groupement national des indépendants,
Un membre de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air,

Composition du collège des représentants des partenaires modifiables en fonction du nombre de marqués Qualité Tourisme :

Un partenaire territorial CCI,
Un partenaire territorial CRT,
Un partenaire territorial CDT,

Un partenaire national pour chacune des catégories d'activité suivantes :

- Hébergement
- Restauration
- Lieux de visite
- Activité sportive et de loisir